



La Conseillère d'Etat

110 11 69

Secrétariat général DJPS

Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
Case postale 3962
1211 Genève 3
Tél. (022) 327 25 05
Fax. (022) 327 06 00

Monsieur Rémy PAGANI
Député
Grand Conseil
2, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 GENEVE

Prière de rappeler
la référence ci-dessous
OD/dd

Concerne : Votre interpellation urgente lors de la séance du Grand Conseil des
13 et 14 décembre 2001
"administrations spéciales" Réponse intermédiaire

Monsieur le député,

Si j'ai bien compris le sens de votre question, vous souhaitez connaître quelles administrations spéciales ont été confiées à d'anciens cadres des offices des poursuites et faillites, en particulier M. Dominique Grosbéty, et quelle rémunération ils en ont retirée.

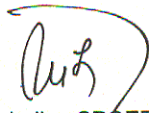
Je rappelle que les mandats d'administrateur spécial sont confiés par la première assemblée des créanciers des masses en faillites, voire, à titre provisoire, par la Chambre commerciale du Tribunal de première instance.

Selon mes premières informations, il n'a pas été tenu de rôle des administrations spéciales ni par l'Autorité de surveillance, ni par les offices des poursuites et faillites. Je relève d'ailleurs qu'il n'y a pas d'obligation légale de le faire.

Pour tenter cependant d'apporter une réponse à votre question, et dans le cadre de la transparence à laquelle je me suis engagée, j'ai interpellé les offices pour leur demander, dans un premier temps, d'effectuer une recherche systématique sur les 10 dernières années.

Vous imaginez bien qu'il s'agit là d'un travail de fourmi qui prendra le temps voulu. En conclusion, vous recevrez un tableau récapitulatif des objets mandatés et dans la mesure du possible des honoraires et frais taxés par les offices dès que les travaux seront terminés.

Veillez croire, Monsieur le député, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MS' or similar initials, enclosed within a large, sweeping, handwritten flourish that extends to the right.

Micheline SPOERRI